



Abidjan, le 13 avril 2021

**Communiqué N° 001/2021/CS/CREPMF**

**Étude bibliographique du Marché Financier Régional**

Le Comité Scientifique du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers de l'UMOA (CREPMF-UMOA) porte à la connaissance du Monde Universitaire et de toute personne intéressée, qu'il est lancé du 15 avril 2021 au 30 mai 2021 une sollicitation de contributions pour une étude bibliographique du marché financier régional de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

Cette étude bibliographique a pour objet de contribuer à l'orientation et/ou l'approfondissement des sujets de réflexions et de recherches à susciter dans le milieu académique, en vue de proposer des réponses idoines aux défis liés au développement du marché financier régional.

Les Termes de Références relatifs à cette sollicitation sont ci-après annexés.

Abidjan, le 19 février 2021

**SOLLICITATION POUR UNE ETUDE BIBLIOGRAPHIQUE DU MARCHÉ  
FINANCIER RÉGIONAL DE L'UMOA**

**TERMES DE REFERENCES**

**I. CONTEXTE**

**I.1 Présentation du CREPMF**

Le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers de l'UMOA (CREPMF-UMOA), est un Organe de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), créé le 3 juillet 1996 par Décision du Conseil des Ministres de l'UMOA dans le cadre de la mise en place du marché financier régional dont il assure la tutelle.

Le CREPMF a pour principales missions :

- la protection de l'épargne investie en valeurs mobilières et tout autre véhicule de placement donnant lieu à l'appel public à l'épargne ;
- l'information des investisseurs ;
- le bon fonctionnement du marché financier régional.

Pour remplir ses missions, le CREPMF :

- élabore et fait adopter les textes réglementaires du marché financier de l'UMOA et veille à leur application et mise à jour ;
- autorise les opérations financières de levée de ressources sur le marché financier et d'introduction en bourse ;
- surveille les transactions à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) ;
- habilite les Structures Centrales du marché que sont la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) et le Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/BR) et les intermédiaires commerciaux agréés (Sociétés de Gestion et d'Intermédiation, Organismes de Placements Collectifs, Sociétés de Gestion d'Organismes de Placements Collectifs, Conseils en investissements boursiers, Apporteurs d'Affaires, Démarcheurs et Listing Sponsors) et contrôle leurs activités ;
- approuve et contrôle les Garants et les Agences de Notation dans le cadre de leurs interventions sur le marché financier régional ;
- sanctionne le non-respect des règles du marché.



## **1.2 Mise en place du Comité Scientifique du CREPMF**

A la faveur du Plan de réformes du marché adopté par le Conseil des Ministres de l'Union en mars 2016, le Comité Scientifique a été créé par Décision N° 182/CREPMF/2019 en tant qu'Organe Consultatif du Conseil Régional.

Ses missions sont ci-après déclinées :

- renforcer l'information du Conseil Régional sur les réflexions académiques dans le secteur des marchés financiers pour permettre une meilleure orientation de la régulation ;
- exercer une veille scientifique en vue d'identifier les évolutions susceptibles d'impacter l'industrie des valeurs mobilières et les marchés financiers ;
- réaliser des travaux de recherche en ligne avec les préoccupations du régulateur ;
- renforcer et structurer les liens entre le CREPMF et la communauté académique régionale et internationale ;
- favoriser l'essor d'une culture d'évaluation (études d'impact de la régulation financière) ;
- diffuser les connaissances produites sur le marché financier régional en vue d'influencer l'éducation financière dans l'Union.

Au titre de sa gouvernance, le CREPMF est doté de quatre (4) instances décisionnelles à savoir : (i) la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, (ii) le Conseil des Ministres, (iii) le Conseil Régional, le Comité Exécutif et de deux (2) Organes consultatifs à savoir le Comité d'Audit et le Comité Scientifique.

### **Composition du Comité Scientifique**

Suite à l'appel à candidatures lancé par le Conseil Régional, le 23 juillet 2019, dans les États membres de l'UMOA et à la sélection qui en a résulté, le Conseil Régional a arrêté la composition de son Comité Scientifique comme suit :

- Monsieur Mamadou NDIAYE, Président du CREPMF, Président du Comité Scientifique ;
- Monsieur Armand BADIÉL, Membre représentant le Gouverneur de la BCEAO, Vice-Président du Comité Scientifique ;
- Docteur Moustapha SYLLA ;
- Professeur Mady KOANDA ;
- Professeur Mohamed Lamine MBENGUE ;
- Monsieur Pierre Claver DAMIBA.

### **Travaux du Comité Scientifique**

Le Comité Scientifique du CREPMF a démarré ses travaux le mardi 17 novembre 2020 au siège du CREPMF à Abidjan. Cette rencontre a principalement porté sur l'analyse des défis et des opportunités du marché financier régional et a permis aux Membres du Comité de jeter les bases des réflexions sur des thèmes stratégiques à susciter dans le milieu académique, en vue de proposer des réponses idoines aux défis liés au développement du marché financier régional, puis d'élaborer une feuille de route pour la conduite des travaux en 2021.



Au titre des recommandations issues de cette rencontre, les membres ont convenu de la réalisation d'une étude bibliographique du marché financier régional qui servira de base à l'orientation des thèmes de réflexions.

Les présents termes de références précisent l'objet de la sollicitation et déclinent les résultats attendus.

## **II. ETUDE BIBLIOGRAPHIQUE**

### **II-1 Contenu de l'étude bibliographique**

Dans la dynamique de la mise en œuvre des réformes du marché financier régional, conformément aux vœux des plus Hautes Autorités de l'Union, le Conseil Régional à travers son Comité Scientifique entend identifier les problématiques d'enjeux stratégiques et prioritaires pour le développement du marché financier. Pour ce faire, une étude bibliographique du marché financier régional s'avère primordiale.

En effet, depuis sa création en 1996, les activités du marché financier régional ont toujours suscité beaucoup d'intérêt de la part des étudiants, des chercheurs, des médias dans un contexte de faible culture boursière de la zone.

Suivant l'intérêt poursuivi, ou l'actualité en cours, les productions portent sur le marché financier régional, le Régulateur (CREPMF) ou ses acteurs agréés (Structures Centrales, intermédiaires commerciaux). Cependant, bien que le CREPMF soit très souvent sollicité dans la réalisation de certaines de ces œuvres, le produit fini ne lui est généralement pas partagé.

Cette étude bibliographique a pour objet de contribuer à l'orientation et/ou l'approfondissement des sujets de réflexions et de recherches à susciter dans le milieu académique, en vue de proposer des réponses idoines aux défis liés au développement du marché financier régional.

### **II-2 Procédure et moyens de collecte des œuvres**

L'étude bibliographique consistera plus spécifiquement à faire une revue de littérature (recenser le plus largement possible et de manière pertinente des productions scientifiques) de l'ensemble des mémoires, des rapports d'études, recherches et articles qui traitent des sujets portant sur le marché financier régional ou des questions transversales impliquant le marché financier régional et à faire une synthèse pertinente des problématiques identifiées ainsi que des recommandations et conclusions qui en sont issues.

Cette revue se traduit par l'élaboration d'une liste de ces documents avec les éléments ci-après pour les besoins de l'étude :

Auteurs

Année

Titre

Sources /Editeur

Localisation

Résumé

Variables principales utilisées

Nombre d'entreprises ou d'unités de l'échantillon

Méthodes utilisées (qualitatif, quantitatif, traitement statistique, économétrique)





Le résultat final est d'obtenir dans un premier temps les éléments précités pour chaque publication (thèses, mémoires, articles scientifiques, littérature grise, articles de vulgarisation, ouvrages didactiques, extraits d'ouvrages, ouvrages (ordinaires ou collectifs), périodiques spécialisés, actes de conférence et séminaires).

A cet effet, dans le cadre de la collecte au sein des Universités Grandes écoles et Instituts, le Secrétariat Général sollicite les responsables pour la désignation d'un point focal, de préférence un enseignant spécialiste du domaine, qui prendra attache avec ses services aux adresses [sg@crepmf.org](mailto:sg@crepmf.org) et [de@crepmf.org](mailto:de@crepmf.org) pour les modalités et conditions de cette collecte.

Par ailleurs, toute personne morale ou physique ayant produit ou détenant une œuvre portant sur le marché financier régional, ses structures centrales et ses intermédiaires commerciaux est sollicité de rentrer en contact avec le Secrétariat Général aux mêmes adresses.

Le Secrétariat Général du CREPMF procédera également au recensement de toutes les œuvres mises à la disposition du public, publiées et accessibles en ligne.

### II-3 Objectifs

A l'issue de cette collecte, le Comité Scientifique procédera à une méta-analyse qui donnera lieu à une publication scientifique et servira de base à sélectionner les meilleurs thèmes de recherche : ils pourront faire l'objet d'une compétition à lancer à travers les pays de la zone UMOA.

Les autres objectifs poursuivis sont :

- constituer une base de données statistiques à l'attention des enseignants-chercheurs, doctorants et étudiants ;
- élaborer des éléments de cours ou des modules sous formes de guides et de supports de formation sur la finance de marché avec des données statistiques et illustratives à mettre à la disposition des enseignants en vue de contribuer à l'éducation financière et à la culture boursière ;
- mettre en place un réseau de chercheurs spécialistes du marché financier régional ;
- élaborer un lexique du marché financier régional ;
- élaborer un cadre monétaire et financier.

### III. CONCLUSION

Au regard de ce qui précède et prenant en compte la nécessité d'une veille scientifique et d'une meilleure orientation stratégique de la régulation, le Secrétariat Général du CREPMF sollicite la collaboration active de l'ensemble des acteurs du monde académique et professionnel en vue de l'atteinte des missions dévolues au Comité Scientifique du CREPMF.

